

N°17
décembre
2014

Mission Analyse, Synthèses et Prospective (MASSP)



Les Notes de la Mission Analyse, Synthèses et Prospective (MASSP) de la Direction Générale de la Cohésion Sociale ont pour vocation unique de contribuer à la connaissance et à l'observation sur le champ de la cohésion sociale et des politiques qui s'y rattachent. Elles sont prioritairement à destination des services de l'Etat (en centrale et en services territoriaux) et sont à visée purement informative pour nourrir la réflexion et les échanges avec tous les acteurs du champ social.

La MASSP est une entité directement placée auprès de la Directrice Générale de la Cohésion sociale pour produire des analyses permettant la mise en perspective des politiques élaborées et pilotées par la DGCS.

L'opinion face à la pauvreté

Pascal NOBLET, Chargé de mission

RESUME

La perception de la pauvreté et les explications quant à ses causes varient fortement d'un pays d'Europe à l'autre selon l'Histoire, le système de valeurs et le développement du système de protection sociale propres à chacun.

Mais dans tous les pays, les opinions évoluent aussi en fonction de la conjoncture économique, particulièrement en fonction du niveau du chômage.

Ces éléments se vérifient dans le cas français. Mais il importe aussi de prendre en compte les variables d'âge, du niveau d'éducation et de catégorie socioprofessionnelle.

Il est généralement observé que lorsque la proportion de personnes pauvres augmente, les Français sont plus soucieux de la pauvreté, plus désireux de l'intervention de l'Etat et moins inquiets des effets désincitatifs des aides sociales à l'emploi.

Toutefois, les éléments recueillis dans la période récente vont dans le sens d'une remise en cause de cette règle générale. A l'heure actuelle, bien que la pauvreté augmente, les Français ne semblent plus souhaiter que l'Etat en fasse davantage pour les démunis.

Remise en cause profonde de notre modèle social ou simple volonté d'une pause dans la croissance des dépenses sociales ? Les inquiétudes liées à la dette publique, à la situation économique, au sort des uns et des autres et notamment au sort des générations futures pourraient conduire à une rupture dans les politiques de solidarité.

1 - La perception de la pauvreté en Europe

1.1 - Une vision propre à chaque pays

« Les représentations sociales de la pauvreté s'expliquent, indépendamment des effets d'âge, de sexe et de classe, par un effet lié à la spécificité nationale (effet de pays ou effet structurel) et par un effet lié à la variation du marché de l'emploi (effet de conjoncture) ». (Paugam, Selz).

Une façon d'approcher l'effet lié à la spécificité nationale consiste à considérer la part respective dans chaque pays des « deux formes caractéristiques de la pauvreté : la pauvreté qui se reproduit de génération en génération tel un destin (pauvreté structurelle ou traditionnelle) et la pauvreté qui touche subitement des personnes qui semblaient à l'abri de ce problème (nouvelle pauvreté). » (Paugam, Selz).

Paugam et Selz ont étudié quatre vagues d'enquête **eurobaromètre** (1976, 1989, 1993 et 2001).

Il en ressort qu'une très forte proportion de la population dans les pays du sud voit la pauvreté comme un état permanent et reproductible (en 2001, 53 % en Grèce et au Portugal, 46 % en Italie et en Espagne). A l'inverse la pauvreté est beaucoup plus perçue comme une chute dans les pays du nord (65 % aux Pays-Bas, 53 % au Danemark).

Il existe une corrélation importante entre un haut niveau de la pauvreté et la propension à considérer celle-ci comme un phénomène reproductible. Cela est particulièrement net quand on prend en compte le niveau de pauvreté *subjective* que Paugam et Selz définissent comme « la proportion d'individus dont le revenu total net est inférieur à ce qu'ils jugent absolument nécessaire pour vivre correctement ». Ainsi en 2001, 66 % des individus au Portugal, 54 % en Grèce et 41 % en Italie jugeaient leur revenu nettement inférieur à ce seuil. Sans doute peut-on y voir avec les auteurs le signe d'une intégration de la pauvreté dans le système social en tant que phénomène relativement répandu. Inversement, la pauvreté subjective est seulement de 18 % aux Pays-Bas, 14 % en Allemagne, 9 % au Danemark. Toutefois, l'indicateur de pauvreté subjective atteint 20 % en Suède et 30 % en Finlande.

1.2 - Une perception des causes nettement différenciée selon les pays ...

Une autre façon d'approcher l'effet lié à la spécificité nationale a trait à la façon dont les Européens expliquent la pauvreté.

Dans les enquêtes eurobaromètre, est posée depuis 1976 la question « Pourquoi y-a-t-il, à votre avis, des gens qui vivent dans le besoin ? ». Les opinions proposées sont :

1. C'est parce qu'ils n'ont pas eu de chance ;
2. C'est par paresse ou mauvaise volonté ;
3. C'est parce qu'il y a beaucoup d'injustice dans notre société ;
4. C'est inévitable dans le monde moderne ;
5. Aucune de ces formules.

Les deux premières options (chance et paresse) se rapportent aux **causes individuelles** ; les deux suivantes (injustice et conséquence des évolutions dans le monde moderne) sont des **causes sociales**. L'explication par la paresse et l'explication par l'injustice sont plus idéologiques que les deux autres options.

Dans la plupart des pays, l'explication par les causes sociales l'emportent assez nettement sur les causes individuelles, mais ça n'est pas le cas au Portugal (47,7 % pour les causes individuelles contre 43,8 %), au Danemark (46,8 % contre 43,4 %) et en Grande-Bretagne (43,4 % contre 41,8 %).

Par ailleurs, on observe que dans certains pays l'explication par la **paresse** joue un rôle particulier, dans d'autres **l'injustice**. En 2001 l'explication par la paresse était émise par 29,4 % des personnes enquêtées au Portugal ; 22,5 en GB ; 20 en Grèce, 19,3 au Danemark mais seulement par 15,6 en France, 11,9 aux Pays-Bas et 8,5 en Suède.

L'explication de la pauvreté par la paresse ne recoupe pas nécessairement l'échelle des niveaux de vie entre pays ni le développement de leur système de protection sociale. En Grèce et au Portugal, l'explication de la pauvreté par la paresse est invoquée plus fortement qu'ailleurs mais c'est aussi le cas en Grande-Bretagne et au Danemark.

La même chose peut-être dite à propos de l'injustice. En général, l'explication par l'injustice est la moins donnée dans les pays où la protection sociale est la plus développée alors que dans les pays du sud une proportion assez élevée de la population donne cette explication (entre 33 et 36 %). Mais cette

explication est aussi fortement donnée en Finlande (42 %), en Suède (42 %) et en France (40 %).

L'ensemble de ces différences dans la perception des phénomènes de pauvreté ne saurait s'expliquer par une cause unique. Les différences relèvent de systèmes de valeurs inscrits dans une histoire. L'effet d'une tradition d'intervention de l'Etat-providence joue aussi un rôle important.

1.3 - ... mais des opinions toujours sensibles à la conjoncture

En 1976, date de la première enquête baromètre européenne, le taux de chômage était inférieur à 5 % dans la plupart des pays. En 1993, deuxième vague de l'eurobaromètre étudiée par les chercheurs, le chômage était deux fois plus élevé dans de nombreux pays. En revanche, l'enquête de 1989 a été réalisée à une époque où les marchés du travail s'étaient largement remis du désarroi du début des années 1980. Enfin, l'enquête de 2001 est intervenue après une période de reprise économique importante.

Dans tous les pays, la perception de la pauvreté comme un phénomène qui se reproduit (pauvreté structurelle) varie selon la période de l'enquête. Elle décline partout de 1976 à 1993 et à l'inverse augmente sensiblement de 1993 à 2001. C'est en 1993 que la population de chaque pays est la plus sensible au gonflement de la population en situation de pauvreté. Lorsque la conjoncture s'améliore, cette perception s'affaiblit.

Inversement, dans la plupart des pays, on observe une diminution sensible de l'explication de la pauvreté par la paresse en 1993 par rapport à 1989 et une augmentation en 2001 par rapport à 1993. Par exemple, en Belgique, on passe de 22,4 % en 1976 à 15,1 % en 1989 puis de 8,2 % en 1993 à 17,9 % en 2001.

Serge Paugam et Marion Selz sont donc fondés à conclure : « Le groupe des personnes reconnues comme pauvre dans une société donnée sera plus ou moins pris en charge par des systèmes d'assistance et plus ou moins stigmatisé selon des facteurs structurels qui relèvent en grande partie de l'héritage institutionnel. Mais ces derniers n'empêchent pas l'effet de facteurs conjoncturels, ce qui permet de conclure également que la perception de la pauvreté est évolutive ».

2- La perception de la pauvreté en France

2.1 - L'évolution du taux de pauvreté en France

Dans les années 1970, le taux de pauvreté des ménages baisse fortement en raison de la forte revalorisation des pensions de retraite.

Dans les années 1980, le taux de pauvreté continue de baisser à 50 % mais reste stable à 60 % du revenu médian.

Les deux taux remontent ensuite au début des années 1990 puis baissent à nouveau à la fin des années 1990 pour remonter au début des années 2000 (à partir de 2002 pour le taux à 50 % ; 2004 pour le taux à 60). La hausse s'accroît à partir du déclenchement de la crise en 2008.

2.2 - L'importance accordée par l'opinion à la pauvreté

Lorsque l'on demande aux Français de citer leurs deux préoccupations principales parmi 12 possibilités (« guerre », « chômage », « maladie grave »...), « la pauvreté en France » est la 3e préoccupation exprimée avec 31 % des suffrages en 2012. La pauvreté en France se place derrière le « chômage » (40 %) et les « maladies graves » (32 %) mais elle est beaucoup plus souvent citée que « la violence et l'insécurité » (23 %), « la dégradation de l'environnement » (16 %), « les tensions internationales » (10 %) ou encore « l'immigration » (6 %). (Bigot, Daudey, 2013)

Entre 2000 et 2010, la proportion de Français qui jugent que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté est passée de 73 % à 88 %.

En ce qui concerne la perception des inégalités, la proportion de Français qui jugent que les inégalités ont augmenté, est passée durant ces mêmes années de 69 % à 87 %. (Viavoice-DGCS-Massp)

2.3 - Se sentir pauvre ou en risque de l'être

Le pourcentage de Français qui s'estiment être pauvres (18 %) est sensiblement supérieur au taux de pauvreté qui oscille ces dernières années entre 12 et 14 %. Par ailleurs, parmi les personnes qui ne se sentent pas pauvres, 37 %

craignent de le devenir. (Sondage TNS, Logica/Pèlerin).

35 % des Français affirment avoir fait l'expérience de la pauvreté et 20% l'avoir craint. (Baromètre Secours Populaire, Ipsos).

2.4 - Une évolution parallèle entre le taux de pauvreté, l'opinion selon laquelle les personnes pauvres n'ont pas eu de chance et l'opinion sur la préoccupation en matière de pauvreté

Depuis 34 ans, dans le cadre de ses enquêtes sur « les conditions de vie et aspirations », le CREDOC questionne les Français sur l'opinion qui est la leur en matière de pauvreté.

Une première observation rendue possible par cette étude sur longue période est qu'au cours des 20 dernières années, la proportion de Français qui considèrent que « les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance » *versus* « ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir » a toujours été majoritaire.

Mais la proportion de personnes exprimant une forme de compassion ou de préoccupation à l'égard des pauvres a sensiblement varié durant cette période : augmentation concomitante de la pauvreté monétaire et de la compassion de l'opinion lors de la crise économique de 1993, baisse pendant la période de forte croissance de la fin des années 1990, puis retournement commun des deux indicateurs dans le courant des années 2000 pour atteindre un pic en 2008. La période de crise actuelle ne fait pas exception : l'opinion est aujourd'hui plus sensible qu'en 2002. (*Figures 2.a et b en page 10*). (CREDOC).

Constat général : « Lorsque la proportion de pauvres augmente, les Français sont plus soucieux de la pauvreté, plus désireux de l'intervention de l'Etat et moins inquiets des effets désincitatifs des aides sociales sur l'emploi. A l'inverse, les Français sont moins « compatissants » envers les pauvres et moins enclins à demander des aides publiques lorsque l'économie se porte mieux. » (Bigot, Daudey)

2.5 - Les différences au sein de l'opinion

Les tendances générales observables dans l'opinion française doivent cependant être nuancées. Tout le monde ne pense pas de la même manière. Cela apparaît, par exemple, dans l'enquête baromètre que la DREES fait

réaliser sur les opinions en matière de protection sociale, de santé et d'inégalités. En 2000, à la demande de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), est introduite dans ce baromètre la question suivante : « Si des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté, c'est parce que :

Elles sont surendettées
Elles ne veulent pas travailler
Elles sont victimes des licenciements des entreprises
Elles manquent de qualification (de diplômes)
Elles n'ont pas eu de chance
Il n'y a pas assez de travail pour tout le monde »

L'item « Elles ne veulent pas travailler » recueille une réponse minoritaire. Il est le seul dans ce cas. Les six autres items recueillent une réponse majoritaire. Toutefois, ce sont quand même 47 % des personnes enquêtées pour lesquelles les personnes « ne veulent pas travailler ». (Les résultats à une question du même type posée douze ans plus tard (baromètre d'opinion DREES 2013) sont du même ordre).

« Le refus de travailler est plus souvent considéré comme un motif de pauvreté par les individus qui ne déclarent pas leur revenu à l'enquêteur, par ceux qui sont peu diplômés, par ceux qui sont plus âgés et par ceux qui ne connaissent aucune personne en situation de pauvreté ». Inversement « Les individus enquêtés ayant les revenus les plus bas et qui ont connu ou connaissent eux-mêmes la pauvreté considèrent plutôt que les causes de pauvreté sont de nature environnementale ». (Mette, Ralle)

Les travaux du CREDOC permettent d'observer que :

- Les hommes et les femmes ont des positions très proches, avec une légère propension des femmes à être plus compatissantes à l'égard des personnes vivant en situation de pauvreté.
- Les jeunes ont plus d'empathie pour les personnes pauvres que les personnes âgées.
- Les chômeurs et les travailleurs précaires sont particulièrement sensibles à la question de la pauvreté.
- Les catégories populaires se sentent également menacées par le chômage et la pauvreté mais, à la différence des chômeurs et

des travailleurs précaires, ne sollicitent pas particulièrement l'intervention de l'Etat.

- Les retraités et les travailleurs indépendants sont un peu moins préoccupés par le chômage et la pauvreté et s'inquiètent des effets déresponsabilisants des aides publiques.

- Les hauts revenus, les cadres et les diplômés du supérieur sont ambivalents dans leurs réponses. Ils sont les plus nombreux à considérer que « les pauvres n'ont pas eu de chance » : opinion partagée par 78 % des individus de cette catégorie contre 68 % chez les ouvriers, mais, bien qu'ils soient d'accord avec les objectifs du RSA, ils estiment que les victimes de la pauvreté sont piégées dans des dispositifs qui ne font pas véritablement preuve de leur efficacité. (Bigot, Daudey)

Dans un sondage récent pour le compte d'ATD Quart Monde, dont l'objectif est de mettre en évidence ce que cette organisation juge être des préjugés à l'égard des pauvres, il est frappant d'observer que les personnes titulaires d'un BEP, CAP ou baccalauréat professionnel partagent les opinions présentées comme des idées reçues à l'égard des pauvres dans des proportions nettement supérieures aux personnes ayant un niveau d'études supérieures mais aussi aux personnes ne possédant qu'un certificat d'études primaires ou le brevet des collèges. (ATD Quart Monde, Opinion Way, 2014).

3. Politiques publiques en matière de pauvreté et évolution de l'opinion

Les travaux du CREDOC permettent également de mesurer combien l'évolution de l'opinion en matière d'attente vis-à-vis des pouvoirs publics est étroitement corrélée à l'évolution de la pauvreté.

Dans les années 1990 et 2000 les personnes enquêtées ont toujours majoritairement considéré que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis mais avec des variations sensibles. La proportion de Français considérant que les pouvoirs publics n'en font pas assez est passée de 63 % à 72 % entre 1992 et 1995, puis cette part a décliné pendant les années de croissance jusqu'à 57 % au début des années 2000. Elle est repartie à la hausse pendant la période de ralentissement économique entre 2002 et 2007 (Figure 3.a en page 10).

On observe également que le jugement porté sur l'outil majeur que représente le RMI/RSA dans la lutte contre la pauvreté dépend étroitement de l'évolution du taux de pauvreté. Lorsque le taux de pauvreté s'accroît, l'opinion est plus encline à considérer que le RMI/RSA « donne un coup de pouce pour s'en sortir ». Inversement, quand la situation économique s'améliore et le taux de pauvreté diminue, l'opinion est plus encline à considérer que le RMI/RSA incite les gens à s'en contenter et à ne pas travailler (Figure 3.b en page 10). (Bigot, Daudey).

Selon que le taux de pauvreté augmente ou diminue, l'opinion est plus ou moins encline à considérer que les aides publiques sont légitimes et accordées à bon escient. Par exemple, la proportion d'individus qui considèrent que « la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre » plutôt que « leur enlève tout sens des responsabilités », augmente quand la pauvreté s'aggrave. (Figure 4c en page 11).

4. Les prémisses d'une rupture dans la solidarité ?

En première approche, il semble que la crise actuelle suscite dans l'opinion des réactions assez semblables à celles déjà enregistrées en pareil cas, notamment en 1993.

Ainsi, compte tenu que la proportion de personnes inquiètes du chômage pour elles-mêmes ou pour leurs proches a augmenté de 11 points entre 2008 et 2012, on observe sans surprise que la proportion de personnes qui adhèrent à l'idée que « s'ils le voulaient vraiment, la plupart des chômeurs pourraient retrouver un emploi » a reculé depuis 2008. (Bigot, Daudey).

Mais, certains éléments récents laissent à penser que des changements notables s'opèrent dans l'opinion française.

Même si selon le baromètre DREES « les Français réaffirment leur attachement au système de protection sociale », des évolutions sensibles sont enregistrées. Par exemple, dans le domaine du chômage et de la famille, les défenseurs et les opposants de l'universalité sont désormais à égalité. Parmi les opposants à l'universalité, il y a ceux qui pensent que le système doit profiter uniquement à ceux qui en ont le plus besoin et ceux qui pensent qu'il

devrait être réservé à ceux qui cotisent. L'idée que les prestations doivent être réservées à ceux qui cotisent, bien qu'elle soit toujours minoritaire, s'est nettement renforcée depuis 2010. (Copoletta).

Le CREDOC enregistre de son côté un désenchantement vis-à-vis de la protection sociale y compris chez les personnes les plus fragiles. En 2013, 23 % des non diplômés estimaient que la protection sociale est ce qui contribue le plus à renforcer la cohésion sociale ; ils ne sont plus que 14 % en 2014. Idem chez les personnes handicapées (20 % en 2013 ; 12 % en 2014). (CREDOC, Sandra Hoibian, 2014).

Pour cet organisme la situation est inédite : « la pauvreté augmente depuis quelques années et dans le même temps, l'opinion soutient de moins en moins les dépenses en faveur des plus démunis. Par le passé, les Français sollicitaient toujours plus l'Etat en temps de crise... ». (Bigot, Daudey).

Pour le CREDOC les craintes de désresponsabilisation se sont propagées très rapidement dans la société ces dernières années avec une accélération en 2014 :

- L'opinion selon laquelle « les pouvoirs publics en font trop ou font ce qu'il faut pour les plus démunis » est pour la première fois majoritaire (54 %). Auparavant, l'idée que les pouvoirs publics n'en faisaient pas assez l'emportait.

- De même, l'idée que le RSA incite les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail est devenue majoritaire (53 %).

- L'idée qu'il est plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire a progressé de 9 points, atteignant 76 % de la population en 2014.

- La proportion de Français qui pensent que « les aides aux familles qui ont des enfants est suffisante » est en très forte croissance depuis le début de la crise, passant de 31 % à 63 % (+ 32 points) alors que l'effort des pouvoirs publics dans ce domaine était jugé antérieurement insuffisant.

- Les Français sont aussi très nombreux (84 %) à être plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle « beaucoup de personnes abusent du système ». (CREDOC, Bigot, Daudey, Hoibian, 2014).

Par ailleurs, les Français ne sont que 42 % à penser que « beaucoup de personnes renoncent à bénéficier des droits ou allocations auxquels

elles pourraient prétendre (Non recours) ». (Mais relevons ici que 19 % des Français déclarent n'avoir pas bénéficié des aides ou des allocations, des tarifs sociaux et des droits auxquels ils pouvaient prétendre dans les 12 derniers mois).

Enfin, la proportion des Français qui estiment que le RSA devrait être augmenté décline de 6 points (59 %). Les Français sont par ailleurs très partagés sur le fait que le RSA soit versé sans limite de temps dès lors qu'on continue à remplir les conditions d'octroi. Les employeurs et les personnes touchant plus de 2 400 € y sont majoritairement hostiles.

Le sondage récent, réalisé pour le compte d'ATD Quart Monde, confirme que le sentiment majoritaire dans la population est que les pauvres se comportent volontiers en assistés parce que :

- « En France, c'est facile d'obtenir des aides » : 71 % des Français le pensent.

- « Les minima sociaux découragent les gens de travailler » : 63 % le pensent.

- « Un couple avec deux enfants bénéficiant du RSA peut gagner plus que si l'un d'entre eux gagne le SMIC » : 41 % le pensent, 28 % ne le pensent pas et 31 % ne sait pas.

- parce que, du moins pour un tiers de la population, « les pauvres fraudent plus que les autres ». (ATD, Opinion Way).

5. Ne pas faire trop dire aux enquêtes d'opinion

Le sondage récent à l'initiative d'ATD et les évolutions relevées par le CREDOC convergent dans le sens d'un « durcissement » de l'opinion.

Sans contredire frontalement le constat, celui-ci appelle néanmoins plusieurs remarques.

D'abord, il y a lieu de souligner que **traditionnellement l'opinion exprime sur un certain nombre de sujets particulièrement sensibles des opinions « dures »**.

Ainsi, une majorité de Français affichent avec constance l'opinion selon laquelle « s'ils le voulaient vraiment, la plupart des chômeurs pourraient retrouver un emploi ».

Dans le même ordre d'idée, l'opinion est traditionnellement attachée à l'idée de contreparties exigeantes en matière de

prestations chômage et de revenu minimum. 76 % des Français (72 % en 2004 ; 70 % en 2010) (Baromètre DREES) trouvent normal qu'on demande aux bénéficiaires d'allocations chômage de participer à des tâches d'intérêt général proposées par l'administration ou une collectivité locale, une conception très proche du *workfare* américain.

En 2008, Marie-Thérèse Espinasse et Olivia Sautory concluaient un article relatif à l'opinion des Français sur le RMI en soulignant que « (...) l'exigence d'une contrepartie aux aides allouées suscite aujourd'hui l'adhésion d'une très grande majorité de Français ». (Espinasse, Sautory).

De même, encore l'opinion selon laquelle le système social fait l'objet de nombreux abus est une opinion traditionnellement majoritaire.

Certes, sur tous ces items l'opinion se montre plus « dure » encore aujourd'hui qu'elle ne l'était, mais le moins qu'on puisse dire est que traditionnellement l'opinion majoritaire n'est pas particulièrement compatissante à l'égard des chômeurs et des pauvres. Sur plusieurs sujets particulièrement symboliques, l'opinion est en décalage sensible avec notre système social tel qu'il fonctionne et cela dans un sens nettement plus restrictif.

Pour autant, **l'opinion ne partage pas des opinions extrêmes**. L'opinion n'adhère pas à l'idée que les personnes sont pauvres parce qu'elles ne font pas d'effort pour s'en sortir. Même si cette opinion progresse, elle reste minoritaire face à l'opinion selon laquelle les personnes pauvres sont des personnes qui n'ont pas eu de chance. De même, l'opinion selon laquelle les aides enlèveraient aux familles tout sens des responsabilités, bien qu'en progression de 10 points depuis 2012 (44 % contre 34 %) reste minoritaire. L'opinion continue majoritairement de penser que l'aide aux familles leur permet de vivre plutôt qu'elle ne les déresponsabilise.

Dans sa note de synthèse de septembre 2014 que la presse a largement relayée, le CREDOC estime que « le soutien à l'Etat-Providence vacille ». Il semble, en effet, que l'élan de compassion à l'égard des pauvres, traditionnellement observé en période de crise économique marque le pas. « L'année qui a suivi le déclenchement de la crise économique, la solidarité avait progressé mais l'opinion s'est ensuite très vite retournée, et depuis 2009, les positions se sont franchement « durcies ». (CREDOC, Bigot, Daudey, Hoibian, 2014).

Cependant, le CREDOC est-il fondé à lire les données d'enquête collectées comme « une remise en cause du bien fondé ou tout du moins de l'efficacité de la mise en œuvre des politiques sociales » ?

A l'appui de son argumentaire, l'organisme regroupe l'opinion des individus pour qui « les pouvoirs publics en font trop pour les démunis » (11 %) avec l'opinion des individus pour qui les pouvoirs publics « font ce qu'ils doivent » (43 %). Mises ensemble, ces deux opinions font une majorité (54 %). Mais entre le « trop » et le « suffisant » il y a une marge.

De même, convient-il de conclure à une remise en cause des politiques sociales parce que la proportion de Français qui pensent que « les aides aux familles qui ont des enfants est suffisante » est devenue majoritaire, passant de 31 % à 62 % (+32 points) ?

Il semble plutôt que l'opinion penche en faveur **non d'une remise en cause des dépenses sociales mais d'un arrêt de la progression de celles-ci**.

Le CREDOC avance encore deux arguments :

- Le premier est relatif à la vive progression (+9 points) ces deux dernières années de l'opinion selon laquelle « il est parfois plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire » (76 %) mais cette opinion est traditionnellement majoritaire (elle recueillait déjà l'opinion de 75 % des enquêtés en 2009).

- Le second argument est relatif à l'opinion selon laquelle « le RSA incite les gens à s'en contenter et à ne pas travailler ». Cette opinion devient pour la première fois majoritaire alors que depuis sa création le RSA était majoritairement perçu comme « un coup de pouce pour s'en sortir ». Mais ne mesure-t-on pas ici plutôt l'érosion de la popularité du RSA ?

Il semble se produire à l'égard du RSA un phénomène comparable à l'érosion des opinions favorables qu'avait enregistrée le RMI au fil des ans. Au cours de ses enquêtes du début des années 2000, le CREDOC avait constaté que l'opinion selon laquelle « le RMI risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail » était devenue majoritaire. Nicolas Duvoux estimait alors qu'« après deux décennies de mise en œuvre des mesures de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, une lassitude de la solidarité s'est emparée de l'opinion publique, qui considère de plus en plus le RMI comme une trappe à

pauvreté. » (Duvoux). Encore plus rapidement que le RMI le dispositif RSA voit diminuer le soutien qu'il recueillait à sa création dans la mesure où les espoirs dont il était porteur ne se sont pas concrétisés.

Au final, il semble bien que l'opinion s'exprime avant tout en faveur de la maîtrise des dépenses sociales en écho aux préoccupations grandissantes quant à l'évolution de la dette publique.

Ainsi, selon le baromètre DREES 2013 on observe une nette progression de la proportion des Français (de 48 % en 2010 à 60 % en 2013) qui jugent que les entreprises ne doivent ni plus ni moins cotiser qu'actuellement pour la protection sociale.

Révélatrice aussi est la progression du souci de maîtrise des dépenses publiques parmi les personnes se déclarant sympathisants de gauche. « Une nette majorité de sympathisants de gauche aspire désormais à une réduction des dépenses publiques, quitte à diminuer les aides : 61 % sont favorables à l'idée « de baisser les impôts et réduire les dépenses consacrées aux services publics », soit une progression de 11 points par rapport aux données enregistrées en 2011 ; et 55 % souscrivent à l'idée de « réduire les allocations des chômeurs qui refusent successivement trois offres d'emploi » (+ 10). » (Miquet-Marquet, 2014)

6. Le poids du contexte

La mise en avant du poids de la dette publique et de la nécessité absolue de réduire la dépense publique aiguise les controverses : « A qui les aides doivent-elles bénéficier en priorité ? Les classes moyennes ne sont-elles pas les perdantes de la redistribution socio-fiscale ? Les aides doivent-elles être attribuées en échange de contreparties » ? (Dubet)

Ces questions s'inscrivent dans un contexte général dégradé sous de nombreux aspects :

Une opinion de plus en plus pessimiste

Le Baromètre DRESS et les enquêtes CREDOC « conditions de vie et aspirations » convergent :

- 9 Français sur 10 estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis 5 ans et jugent que les inégalités et la pauvreté vont encore augmenter à l'avenir (Baromètre DREES 2013).

- Seuls 4 % des Français pensent que le niveau de vie des Français s'est amélioré depuis 10 ans (Enquête CREDOC).

- La moitié des Français juge leur situation moins bonne que ne l'était celle de leurs parents à leur âge.

Toutefois, 8 Français sur 10 trouvent leur situation actuelle plutôt bonne. 52 % d'entre eux sont optimistes pour leur avenir. Mais seuls 29 % le sont pour leurs enfants ou les générations futures. (DREES).

Des motifs réels d'inquiétude

Outre la situation économique et le poids de la dette, le pessimisme foncier des Français trouve à s'alimenter encore en raison :

- des marges limitées d'action du pouvoir politique (méfiance grandissante à l'égard des politiques).

- de la dégradation financière des classes moyennes (augmentation des « dépenses contraintes » due notamment au coût du logement).

- de la montée d'une inquiétude identitaire dans une fraction de la population.

- de la perception d'une croissance des inégalités en partie corrélée à des inégalités de territoire.

EN CONCLUSION, il convient de souligner que :

- Les baromètres et les sondages d'opinion sont des instruments qui ont leurs mérites mais aussi leurs limites : Les données collectées par ces seuls instruments ne sauraient clore la réflexion sur la question des évolutions de l'opinion face à la pauvreté. Les données des sondages méritent d'être considérées plus comme des points de départ pour des travaux de recherche à caractère sociologique ou politique que comme des points d'aboutissement.

- Il faut se garder de vouloir trop faire dire à ces enquêtes d'opinion. On observe que la tentation est grande pour les médias de tirer des conclusions unilatérales à partir de quelques chiffres tirés de ces sondages. Récemment, plusieurs organes de presse n'ont pas hésité, à partir de quelques données tirées de l'enquête annuelle du CREDOC « conditions de vie et aspirations », à affirmer que les Français se détachaient de plus en plus nettement de l'Etat-providence. Mais c'est oublier que dans de nombreuses enquêtes antérieures de même

type, des points de vue peu amènes à l'égard des pauvres obtenaient déjà une majorité de suffrages. Par ailleurs, on ne saurait hâtivement conclure à un rejet de l'Etat-providence à partir de résultats qui paraissent surtout faire écho aux inquiétudes plus générales des citoyens quant au montant de la dette publique et à la réduction des dépenses. En matière de politiques sociales, l'opinion semble davantage être porteuse du refus d'une *croissance supplémentaire* des dépenses sociales en direction des démunis que d'une remise en cause des aides qui leur sont accordées.

- Enfin, on ne saurait sous-estimer l'impact propre des « entrepreneurs de cause », notamment ceux inscrits dans le sillage de certains partis. Depuis quelques années, un discours politique construit sur la dénonciation de la fraude aux aides sociales et sur la critique de l'assistanat s'est développé. Il est difficile d'apprécier dans quelle mesure ce discours est un écho, fût-ce amplifié, de certaines tendances à l'œuvre dans l'opinion ou au contraire à la construction a priori qui parvient peu à peu à conquérir une opinion initialement rétive.

Figure 2 - Liens entre compassion exprimée par l'opinion et pauvreté monétaire

a/ Proportion d'individus qui considèrent que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance et taux de pauvreté



b/ Proportion d'individus qui citent « la pauvreté en France » comme une de leurs deux préoccupations principales et taux de pauvreté



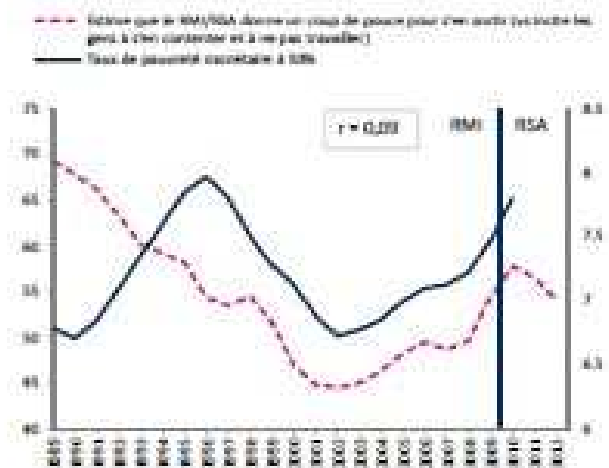
SOURCES : ÉCHELLE DE GAUCHE : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS » ; ÉCHELLE DE DROITE : TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE, Cf. FIGURE 1
NOTES : Cf. FIGURE 1 ; R : COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES DEUX COURBES.

Figure 3 - Liens entre soutien des politiques sociales et taux de pauvreté monétaire à 50 %

a/ Proportion d'individus qui estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis

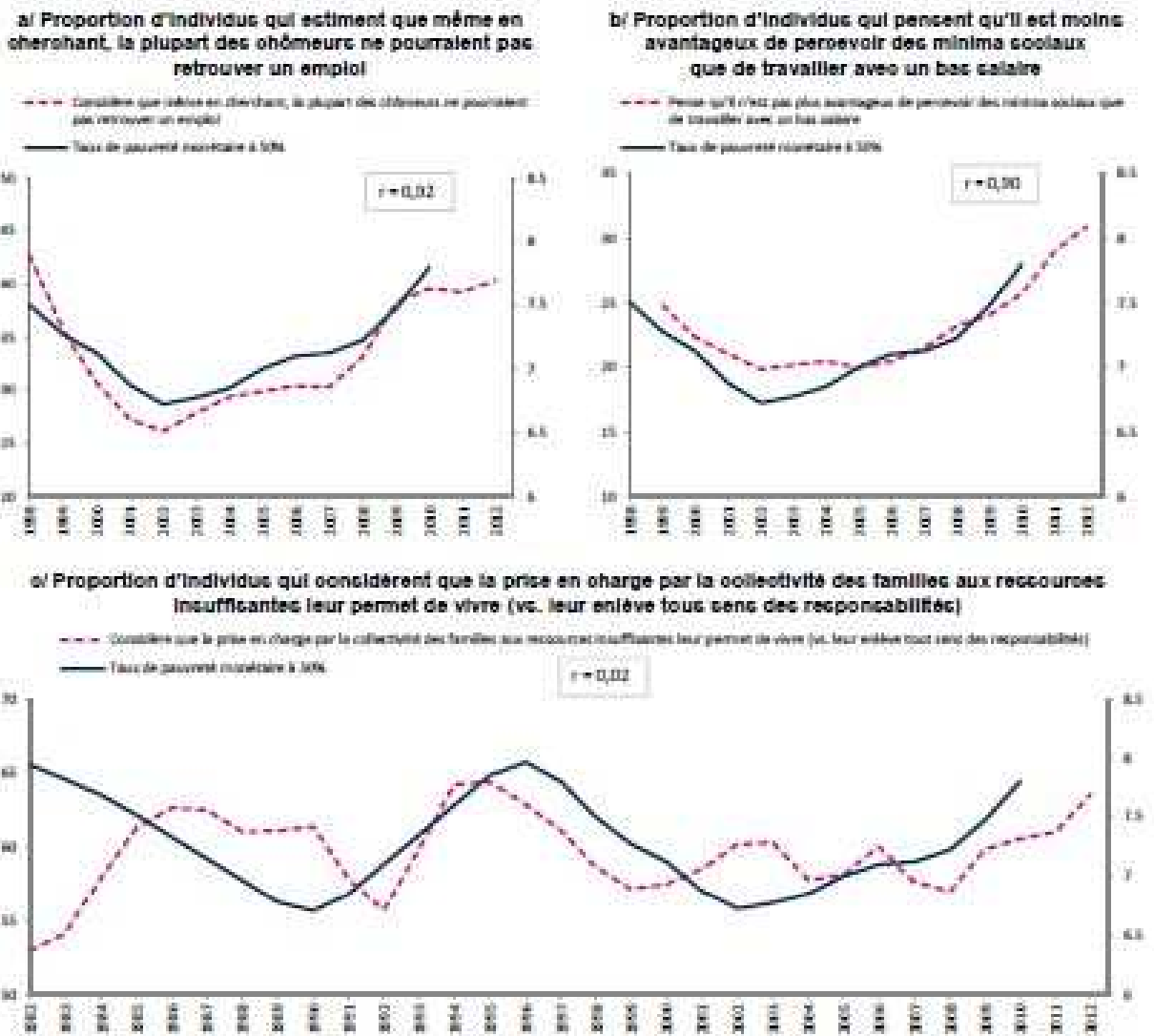


b/ Proportion d'individus qui estiment que le RMI/RSA donne un coup de pouce pour s'en sortir (vs. Invoite les gens à s'en contenter et à ne pas travailler)



SOURCES : ÉCHELLE DE GAUCHE : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS » ; ÉCHELLE DE DROITE : Cf. FIGURE 1
NOTE : Cf. FIGURE 1. LA QUESTION RELATIVE AU REVENU MINIMUM PORTAIT SUR LE RMI JUSQU'EN 2009, ELLE CONCERNE LE RSA DEPUIS 2010.

Figure 4 - Liens entre les effets désresponsabilisants des aides aux personnes en difficulté et le taux de pauvreté monétaire à 50 %



SOURCES - ÉCHELLE DE GAUCHE - CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS » ; ÉCHELLE DE DROITE - TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE - CP, FIGURE 1.
NOTES - CP, FIGURE 1 ; R - COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES DEUX COURBES.

La pauvreté monétaire : un concept de pauvreté relative

Définir la pauvreté consiste à choisir, de façon normative, un niveau de ressources de référence, ou seuil de pauvreté. Les personnes pauvres sont celles dont les ressources sont inférieures à ce seuil. En France, comme dans les autres pays de l'Union européenne, le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian. Le *taux de pauvreté* correspond alors à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil.

Conséquence de cette définition : la croissance des revenus peut conduire à une hausse du taux de pauvreté si elle améliore davantage le niveau de vie médian que les bas niveaux de vie. Inversement, dans une situation économique dégradée, le taux de pauvreté peut diminuer si le niveau de vie médian baisse davantage que les niveaux de vie des personnes aux revenus les plus modestes.

En France, entre 2008 et 2011 le niveau de vie médian a stagné (- 0,1 %) tandis que le taux de pauvreté est passé de 13,0 % à 14,3 %. Mais, malgré la crise, en 2012, le taux de pauvreté a baissé de 0,4 %. Cette baisse paradoxale du taux de pauvreté s'est produite en raison d'une baisse plus importante du niveau de vie médian (1 %) que du niveau de vie des personnes aux revenus les plus modestes. Cette baisse n'est pas le signe d'une hausse du niveau de vie des catégories les moins favorisées.

Par ailleurs, l'intensité de la pauvreté a augmenté nettement passant de 19,1 % en 2011 à 20,5 % en 2012. (Cet indicateur mesure l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Il permet de mesurer à quel point le niveau de vie de la population pauvre est loin du seuil de pauvreté).

Enfin, le taux de pauvreté au seuil de 50 % qui cible une population plus pauvre que le taux au seuil de pauvreté de 60 %, est quant à lui passé de 7,9 % en 2011 à 8,1 % en 2012.

Rappel : En 2012, 8,5 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire à 60 %, qui s'élève à 987 euros par mois. La moitié des personnes pauvres a un revenu inférieur à 784 euros par mois, soit 20,5 % de moins que le seuil de pauvreté (intensité de la pauvreté).

Source : INSEE Première, Les niveaux de vie en 2012, n° 1513, septembre 2014.

Point de vue critique : Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités, pense que le choix de retenir le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian présente d'importants désavantages par rapport au seuil de 50 % (828 euros pour une personne seule en 2012). Il estime que le seuil à 60 % inclut dans la pauvreté des situations sociales très diversifiées, de l'extrême misère aux milieux sociaux très modestes. Il en résulte, selon lui, une vision exagérée de la pauvreté qui pourrait avoir le double effet pervers d'amplifier le scepticisme à l'égard de l'efficacité des politiques sociales et de relativiser l'importance du phénomène. Il souligne que « Le seuil de pauvreté d'aujourd'hui équivaut - une fois l'inflation déduite - au revenu médian des années 1970 ». Beaucoup de personnes de catégories modestes ou âgées ont connu des périodes où les revenus étaient beaucoup moins élevés.

Source : Site de l'Observatoire des inégalités, Louis Maurin, Huit millions de pauvres, un chiffre exagéré, 17 octobre 2013.

Références

ATD Quart Monde, Opinion Way Les Idées reçues sur les pauvres et la pauvreté, enquête auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 Français, 15 septembre 2014.

Régis Bigot, Emilie Daudey, « La sensibilité de l'opinion publique à l'évolution de la pauvreté », étude financée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), réalisée par le CREDOC, Document de travail DREES, série études et recherches, n° 126, juin 2013

Rosalinda Coppoletta, « Les attentes des Français en matière de protection sociale - baromètre DREES », La protection sociale en France et en Europe en 2010, DREES, juin 2012.

CREDOC, Le modèle social à l'épreuve de la crise. Baromètre de la cohésion sociale 2014, Etude réalisée à la demande de la DGCS-MASSP, Sandra Hoibian, 2014.

CREDOC, Note de Synthèse n° 11, En 2014 le soutien à l'Etat-Providence vacille, septembre 2014, Régis Bigot, Emilie Daudey et Sandra Hoibian.

Julien Damon, Georges Hatchuel, Fatigue de la compassion et contestation suspicieuse, Informations sociales, n° 98, CNAF, 2002, p. 32-39.

DREES, Baromètre d'opinion 2013, synthèse des résultats, février 2014.

François Dubet, La préférence pour l'inégalité, comprendre la crise des solidarités, Seuil, 2014.

Nicolas Duvoux, « Le RMI et les dérives de la contractualisation », in Paugam S. (sous la dir. de), Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales, PUF, 2007, p.451-472.

Marie-Thérèse Espinasse et Olivia Sautory, « Les opinions des Français sur la pauvreté et le RMI » in RMI, l'état des lieux, sous la direction de Michèle Lelièvre et Emmanuelle Nauze-Fichet, 2008, p. 251-270.

INSEE Première, Les niveaux de vie en 2012, n° 1513, septembre 2014.

Corinne Mette, Pierre Ralle, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DREES), « L'opinion des ménages sur la pauvreté », Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de

l'exclusion sociale (année 2000) Cahier 2, La documentation française, 2000, p. 179-202.

François Miquet-Marquet, Analyse d'un sondage réalisé par Viavoice pour le compte du journal Libération, édition du 27 octobre 2014.

Serge Paugam, Marion Selz, « La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970, Analyse des variations structurelles et conjoncturelles », in Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales, Economie et Statistique, n° 383-384-385, 2005, p.283-203.

Secours Populaire - Ipsos, Baromètre 2014, « situations de survie : la pauvreté s'étend et s'enracine ».

TNS-Logica/Pèlerin, Les Français et la pauvreté, 2010.

Viavoice - DGCS-Massp, Etude sur l'évolution des opinions des français de 2000 à 2010 sur la pauvreté et l'exclusion à partir des données du baromètre DREES sur la protection sociale, 2012.